

COMMUNE DE HUNTING

SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2014

Sous la présidence de M. Cédric PAYNON, Maire

Présents : BONNET François, COUILLAULT Béatrice, EVEN Christine, EL MOUAFAK Nadia, FOUSSE Louis, GERARDY Pierre-Paul, GUIRKINGER Sandra, LAUER Chantal, LECOMTE Michel, PAYNON Cédric, PERRIN Jessica, TRONCA Nadine, ROCK Nicolas, WIBRATTE Olivier, ZEIMETH Fernand

1. Notification du Marché « Enfouissement des Réseaux Secs

Après présentation faite par Monsieur le Maire de la synthèse des offres des différentes entreprises pour le marché enfouissement des réseaux secs au lotissement de la Ceriseraie-tranche 1, **l'assemblée décide, à l'unanimité, l'attribution du marché à l'entreprise l'assemblée décide, à l'unanimité, l'attribution du marché aux entreprises INEO et ALVIA respectivement situées 9 rue Palissy, ZAD Chanteheux à LUNEVILLE et ZA Atton sud, rue Pierre Adt à ATTON** et charge le Maire de signer le marché de travaux ainsi que toutes pièces relatives au marché.

2. Ouverture de l'aire de jeux pour enfants

En raison de la dangerosité du site, l'aire de jeux ne sera pas ouverte dans l'immédiat. Il convient au préalable, d'installer des protections autour de la borne à incendie.

3. Commissions communales et délégués

A) Commissions communales :

- **Commission d'Appels d'Offres -CAO-**

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics ;

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein ;

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Sièges à pourvoir : 3

Sont proclamés élus avec 15 voix, les membres **titulaires** suivants :

Cédric PAYNON, Louis FOUSSE, Béatrice COUILLAULT

Sont proclamés élus avec 15 voix, les membres **suppléants** suivants :

Fernand ZEIMETH, Nicolas ROCK, Pierre-Paul GERARDY

**COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2014**

• **Centre Communal de l'Action Sociale -CCAS-**

Vu les articles L. 123-4 à L.123-9 et R. 123-7 à R. 123-15 du Code de l'action sociale et des familles ;

Considérant qu'il convient de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, que les **articles L. 123-6 et R. 123-7 susvisés** exigent un minimum de quatre membres élus et un maximum de huit membres élus ;

Décide que le nombre de membres du Conseil municipal appelés à siéger au Centre communal d'action sociale est fixé à quatre ;

Considérant qu'il y a lieu à présent de procéder à l'élection de quatre membres du Conseil municipal appelés à siéger au Centre communal d'action sociale ;

Considérant que se présentent à la candidature de membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale : Cédric PAYNON, Béatrice COUILLAULT, Christine EVEN et Jessica PERRIN ;

Après avoir, conformément à l'**article R. 123-8 susvisé**, voté à scrutin secret ;

Elit Cédric PAYNON, Béatrice COUILLAULT, Christine EVEN et Jessica PERRIN en tant que membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale ;

• **Autres Commissions communales**

Les membres des commissions ont été désignés à l'unanimité, comme suit, le maire étant président de chacune d'elles.

	Responsables	Conseillers
Finances, Budget, Impôts	PAYNON	FOUSSE, COUILLAULT, ZEIMETH, EL MOUAFAK, WIBRATTE, LAUER
Terrains, Bâtiments et chemins communaux, Bois et Forêts, Aménagement et environnement	PAYNON	FOUSSE, GERARDY, ZEIMETH, ROCK
Commission Fleurissement	COUILLAULT	PAYNON, FOUSSE, GUIRKINGER, EVEN, TRONCA
Voirie et réseau d'eau, Sécurité, Agents communaux, Atelier et matériel communal, Illuminations, Fête nationale	FOUSSE	PAYNON, COUILLAULT, BONNET, GERARDY, ZEIMETH, ROCK, EVEN, TRONCA, CLEMENT
Déclarations des travaux	BONNET	PAYNON, FOUSSE, COUILLAULT, PERRIN, ZEIMETH, ROCK, TRONCA
Aménagement terrains de sports, Foyer Socioculturel	BONNET	PAYNON, EL MOUAFAK
Affaires Scolaires, Adolescents, Fêtes, Sports et Loisirs, Associations	BONNET	PAYNON, WIBRATTE, LECOMTE, GUIRKINGER, EL MOUAFAK, TRONCA
Equipe de rédaction, Information, Communication, Internet	PAYNON	LECOMTE, EL MOUAFAK, LAUER, GUIRKINGER

**COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2014**

B) Délégués auprès des instances délibérantes

Le conseil municipal élit à bulletin secret, les délégués titulaires et suppléants appelés à siéger au sein des assemblées délibérantes.

Le résultat de ce vote est reporté dans le tableau ci-dessous.

	Titulaires	Suppléants
S.I.S.C.O.D.I.P.E des 3 Frontières	FOUSSE Louis	ROCK Nicolas
Chambre d'Agriculture	GERARDY Pierre Paul	FOUSSE Louis
Révision de la liste électorale	COUILLAULT Béatrice	
Syndicats d'Assainissement « Le SIAKOHM »	FOUSSE Louis BONNET François	ZEIMETH Fernand
Syndicat des Eaux de Kirschnaumen – SIE-	GERARDY Pierre Paul PAYNON Cédric	
Conseil d'école	FOUSSE Louis	
Syndicat Intercommunal à Regroupe- ment Pédagogique Concerté (RPIC) « La Magnascole »	FOUSSE Louis EVEN Christine EL MOUAFK Nadia	
Régisseur à la photocopie	KAISER Nathalie	
Régisseur adjoint à la photocopie	COUILLAULT Béatrice	
Sécurité routière	ROCK Nicolas	
S I V U Joli Bois – Fourrière du Joli Bois	FOUSSE Louis	EL MOUAFK Nadia

4. Indemnités de fonction au Maire et aux Adjointes

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 04 avril 2014 constatant l'élection du Maire et de 3 Adjointes,

Vu les arrêtés municipaux en date du 05 avril portant délégation de fonctions à MM. FOUSSE Louis et BONNET François et à Mme COUILLAULT Béatrice, adjoints,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que pour une commune de 687 habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 31%

Considérant que pour une commune de 687 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 8.25%

**COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2014**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, avec effet au 05 avril 2014

De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire et des adjoints comme suit :

- Maire : 31 % de l'indice 1015
- 1° adjoint : 8.25 % de l'indice 1015
- 2° adjoint : 8.25 % de l'indice 1015
- 3° adjoint : 8.25 % de l'indice 1015

De transmettre au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau ci-dessous récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

NOM - Prénom	Fonction	Base Indice Brut 1015 Valeur 2014	Taux appliqué	Montant Brut Mensuel de l'indemnité –Avril 2014
PAYNON Cédric	Maire	3 801.47 €	31%	1 178.46 €
FOUSSE Louis	1° adjoint	3 801.47 €	8.25%	313.62 €
COUILLAULT Béatrice	2° adjoint	3 801.47 €	8.25%	313.62 €
BONNET François	3° adjoint	3 801.47 €	8.25%	313.62 €

TOTAL 2 119.32 €

- Fin de la séance -

PAYNON Cédric

FOUSSE Louis

COUILLAULT Béatrice

BONNET François

EVEN Christine

EL MOUFAK Nadia

GERARDY P.-Paul

GUIRKINGER Sandra

LAUER Chantal

LECOMTE Michel

PERRIN Jessica

ROCK Nicolas

TRONCA Nadine

WIBRATTE Olivier

ZEIMETH Fernand